

**L'Association régionale des auditeurs de l'Institut des Hautes études de défense nationale (AR 19 IHEDN)** en Midi-Pyrénées regroupe essentiellement les personnes ayant suivi une session de l'IHEDN et qui sont domiciliées à titre principal ou secondaire dans la région Midi-Pyrénées (Haute-Garonne, Tarn, Tarn et Garonne, Gers, Aveyron, Ariège, Haute Pyrénées).

La composition est globalement tripartite et réunit les cadres et responsables de l'armée, de l'éducation nationale, de l'administration civile et les cadres et chefs d'entreprise, les membres associés, qui bien que n'ayant pas suivi de session, ont une expertise utile de nature à enrichir la qualité du travail réalisé au sein de l'association.

**Elle a pour but de développer et promouvoir l'esprit et la culture de défense et de sécurité dans la nation et d'offrir à chacun de ses membres un cadre de réflexion, de formation, d'information sur les enjeux géostratégiques, et de propositions sur les questions de défense d'armement et d'économie de défense.**

Depuis la suspension du service national, les associations se sont fixées pour objectif de participer au renforcement du lien « Défense-Nation dans le cadre des trinômes académiques

Nombre d'auditeurs participent aux « Réserves ».

Ils peuvent remplir des fonctions de conseillers de défense.

Ils collaborent dans le domaine de l'intelligence économique aux réflexions du Haut responsable à l'intelligence économique et de manière cohérente aux actions des préfets de région sur tout le territoire.

Ils contribuent ainsi à la réflexion sur la Défense et apportent leur concours à l'IHEDN pour l'accomplissement de ses missions. Ils développent un grand nombre d'initiatives au service de la défense globale de la France. Ce sont des relais d'opinions dans les secteurs où ils exercent leurs compétences.

Un peu d'histoire	..... page 2
Les activités au sein de l'association	.....page 3
Comment l'association est-elle organisée ?	.....page 4
Pour remplir ses missions l'association entretient des partenariats.	.....page 5 / 6
Comment devenir membre de l'association ?	.....page 6

## Un peu d'histoire

En 1948 était créé l'Institut des Hautes Etudes de la Défense nationale, reprenant les principes du Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale mis en place en 1936 par le gouvernement de Front populaire à l'initiative de l'amiral Castex. Les auditeurs étaient des officiers et des fonctionnaires civils unis dans un esprit de préservation de la paix et de défense du territoire. Dès sa création l'Institut fut également ouvert aux personnes issues du secteur privé signant ainsi l'idée que la défense nationale est désormais globale.

En 1954 des sessions régionales furent créées et conçues pour permettre aux cadres provinciaux de suivre la formation dispensée à l'origine à Paris.

Cette évolution permit ainsi la création d'associations régionales et contribua à leur développement. L'association régionale Midi- Pyrénées a été créée en 1966 par le Colonel Nectoux pour accueillir les auditeurs issus de deux sessions de 1958 et 1964.

La vie de cette association est jalonnée d'initiatives pour l'adapter aux nouvelles donnes, pour développer son rayonnement dans une société et un monde qui change. Cet effort d'adaptation s'est traduit, notamment, par la participation à la mise en place **des trinômes académiques** orientés vers les enseignants mais également vers les élèves (rallye citoyens) ». Ces trinômes académiques sont issus d'un protocole d'accord défense-éducation ayant pour objet de renforcer les liens entre l'éducation et les armées (1982) dont les termes furent renforcés en 1988. C'est en 1987 qu'une structure régionale fut constituée entre le rectorat l'autorité militaire et le président de l'association régionale IHEDN.

En 1988 les « Conseillers de défense » furent institués auprès des ministères ou des préfets. L'association soutient désormais le développement des « Correspondants défense » dans les communes et participe aux réserves opérationnelles et citoyenne

En raison de la mondialisation des économies et de l'accroissement de la concurrence entre entreprises, les associations, en accompagnant les travaux de l'IHEDN, créent en 2004 les « Relais intelligence économique-IHEDN »,

De plus, le ministère des Affaires étrangères ayant sollicité et soutenu une plus large ouverture de l'IHEDN aux dirigeants civils et militaires des pays amis ou alliés, nos associations accueillent désormais des auditeurs qui viennent de ces pays.

## **Les activités au sein de l'association :**

Pour remplir ces objectifs de formation et d'information, l'association des auditeurs de l'IHEDN offre à ses membres différents types d'activités qui tendent toutes à aiguïser la réflexion sur les questions de défense.

**Des groupes de travail** sont constitués dans les départements composant la région midi Pyrénées se réunissent régulièrement pour traiter des sujets proposés par l'Institut, ou pour réfléchir sur des thèmes d'initiatives régionales. Ces travaux collectifs donnent lieu à la rédaction de rapports qui, après arbitrages, sont présentés au sein de forum nationaux. Les rapports peuvent être consultés en ligne sur le site de l'AR19.

**Des groupes de travail « ad hoc »** peuvent être constitués sur des questions d'actualité, par exemple le projet de restauration d'un service national ou civique, dont le rapport a été adressé à l'Institut.

L'information des auditeurs est aussi assurée **lors de réunions plénières** organisées chaque trimestre ; Elles réunissent les auditeurs de la région, pour examiner les rapports d'étapes des groupes de travail, l'agenda des activités et les projets.

Il s'agit d'un instant fort dans la vie de l'association. Des personnalités et experts enrichissent ces rencontres par leurs interventions et conférences.

En outre l'association organise des **voyages d'études**. Certains voyages de quelques jours sur le territoire français, consistent en visite de sites intéressant la Défense Nationale, l'économie de la défense.

Un voyage plus long d'au moins une semaine est organisé tous les ans ou les deux ans à l'étranger : les pays d'Europe ont été visités mais également la Chine, l'Argentine, l'Afrique du Sud, au cours desquels des rencontres ont lieu avec des personnalités du pays d'accueil, l'ambassadeur de France, et qui sont l'occasion de conférences d'information sur la situation du pays visité.

## Comment l'association est-elle est organisée ?

L'association régionale Midi Pyrénées Toulouse (AR19) est une association de la loi de 1901, Les membres élisent pour 3 ans les membres d'un conseil d'administration dénommé **comité directeur** (CODIR) au sein duquel sont choisis le président, les vice-présidents, le trésorier, le secrétaire.

Le président peut cependant adjoindre aux membres élus, mais sans droit de vote, des anciens, des présidents « d'honneur », les personnes ayant des responsabilités particulières dans l'association (délégué aux trinômes,) et des personnalités expertes parmi les membres associés ; L'Association nationale des auditeurs jeunes (ANAJ) y a son représentant.

Le comité est entouré de **conseillers spéciaux** et de commissions chargées de questions particulières comme la commission des Trinômes académiques, la commission des voyages d'études, la commission des sessions, le centre de documentation et le site Internet, la commission des relations internationales et la commission de l'intelligence économique.

Les auditeurs d'un même département peuvent s'organiser en **délégation départementale** dépourvue de personnalité morale mais qui peut outre les activités du groupe de travail, être organisateurs des activités de trinômes dans le département, ou d'activités qui participent aux missions de l'association régionale.

Pour remplir ses missions, l'association entretient **des partenariats à des degrés divers** :

Elle entretient des liens des plus étroits avec **l'Institution des Hautes Etudes de la Défense Nationale** qui est un établissement public rattaché au Premier Ministre notamment à l'occasion de l'organisation des sessions régionales.

Les sessions régionales comme les sessions nationales accueillent des responsables des armées, des administrations nationales ou locales et des acteurs de la sociétés (syndicalistes, chefs d'entreprise, journalistes)

L'Association Régionale de Midi-Pyrénées organise périodiquement, à la demande de la Direction de l'IHEDN et/ou en soutien de celle-ci, des séminaires ou conférences destinés à former nos élites régionales et notre jeunesse sur les grandes questions de Défense Nationale et de Sécurité. Les séminaires (sessions) accueillent 60 à 100 participants. Organisés en comités de travail, les futurs auditeurs participent à des conférences magistrales de haut niveau, à des visites d'établissements sensibles, civils ou militaires et traitent un thème d'étude sanctionné par la soutenance d'un rapport final présenté devant l'ensemble de la promotion.

La formation dure une semaine pour les Sessions Jeunes (20-30 ans) et trois semaines réparties à peu près sur un mois pour les sessions régionales destinées aux seniors (30-50 ans).

A l'issue de ces sessions de formation, la qualité d'Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale est reconnue par nomination au Journal Officiel de la République Française. Ces sessions constituent le vivier qui permet aux associations de renouveler ou d'étoffer leurs effectifs.

Les auditeurs se doivent ensuite d'entretenir leurs connaissances par tous les moyens disponibles afin de pouvoir "rayonner" sur les questions de défense et de sécurité, car c'est la mission sur laquelle ils se sont personnellement engagés.

*Pour les y aider, l'association régionale dispose d'un **centre de documentation** qui actualise régulièrement la page documentation du site accessible sur la page d'accueil ; Il publie*

- Une **lettre mensuelle** :« **les clés de l'actu-défense** » où l'on trouve des informations sur les évènements importants relatifs à la défense et les enjeux géostratégiques ;*
- Des **fiches de lectures** sur des livres qui méritent une attention particulière ;*
- Divers documents** : relatifs aux sujets traités par les groupes de travail au sein de l'association.*

*Tous ces documents sont accessibles à toute personne intéressée, membre ou non de l'association, sur la page d'accueil.*

Les associations bénéficient pour la formation et l'information continue de leurs membres de conférences données par les plus hauts responsables de la défense diffusées en vidéo conférence. Ces **conférences sont toutes visibles sur le site de l'union IHEDN.**

L'association régionale fait partie de **l'Union des associations l'IHEDN** laquelle réunit en son sein diverses autres associations

- L'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (**INHESJ**)

- l'association des auditeurs du Centre des Hautes Etudes de l'Armement (**CHEAr**)
- l'association des auditeurs de l'IHEDN (**AA-IHEDN**),
- L'Association nationale des auditeurs jeunes **L'ANAJ-IHEDN**
- L'AAIE-IHEDN**

Les **trinômes académiques** qui associent : l'armée (les délégations départementales), l'éducation nationale (rectorat), l'enseignement agricole, et l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN œuvrent à la consolidation du lien armée nation principalement en direction des enseignants du secondaire et du supérieur (se reporter à l'onglet trinôme)

### Comment devenir membre de l'association

Peuvent devenir membres de l'association d'une manière générale, les personnes qui exercent (ou ayant exercé) ou qui se préparent à exercer des fonctions de responsabilité dans la société civile et sensibilisées aux questions de défense-Elles contribueront par leur influence au développement de l'esprit de défense et aux missions de l'association.

Pour être membres **en qualité d'auditeur**, il est nécessaire d'avoir suivi

- Une des sessions nationales ou régionales ou internationales organisées par l'IHEDN(cf supra) ou le CHEAr ,ou une session INHESJ,
- Soit avoir servi comme cadre à l'IHEDN ou au CHEAr pendant une durée au moins équivalente à celle d'une session nationale ;
- avoir suivi un séminaire "Jeunes" ou un séminaire "Intelligence Economique ou tout séminaire international.

Peuvent également demander à être admis en qualité de **membre associé**

- Les **personnes reconnues pour leurs compétences** et qui s'engagent à participer aux travaux annuels de l'Association ;
- Les **membres d'associations homologues** comme l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ).
- Les **membres d'associations** ayant passé un accord avec l'UNION IHEDN comme l'Association nationale des professeurs d'Histoire et Géographie ;
- Les participants réguliers** à des actions menées en commun avec d'autres organismes ou associations, tels que les enseignants dans le cadre des Trinômes académiques,
- Les postulants** candidats à une prochaine session organisée par l'IHEDN, qui satisfont aux critères d'âge, de qualification et de disponibilité fixés par l'Institut